



**REPÈRES POUR L'ORGANISATION DE LA
RENTÉE 2020 EN CONTEXTE COVID**

**À DESTINATION DES ÉLÈVES ET DES
RESPONSABLES LÉGAUX**

Mesdames, Messieurs,

Ce livret repose sur le Protocole sanitaire des écoles et des établissements scolaires Année scolaire 2020 – 2021 en date du 26 août 2020 et la Foire aux questions disponible sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

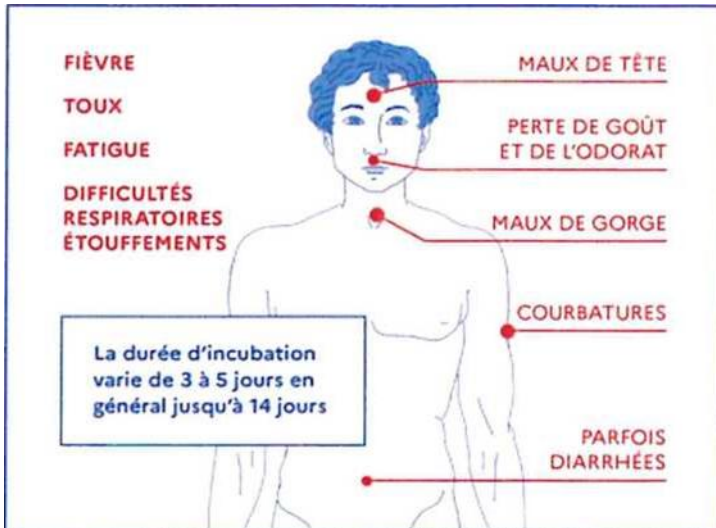
Vous êtes invités à vous référer aux mises à jour régulières des documents sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Sa mise en œuvre nécessite une prise de connaissance attentive par chacun de ces modalités de fonctionnement et d'organisation de la vie en établissement. Il s'agit de garantir les conditions de santé et de sécurité pour soi et pour les autres.

Cordialement,

L'équipe de direction

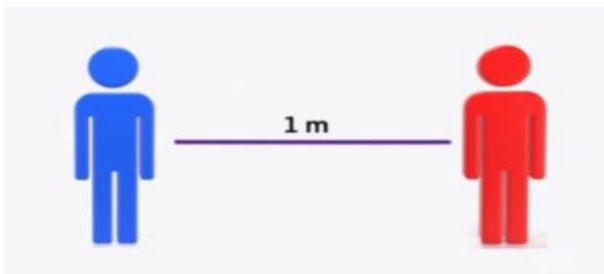
PRÉALABLE



Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. **Les parents en informent le responsable d'établissement.**

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE



Dans les espaces clos (salles de classe, CDI, restaurant scolaire, etc.), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

L'organisation mise en place dans l'établissement permettra au maximum de respecter ce principe dans les divers espaces.

L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Pour permettre à votre enfant de respecter l'ensemble des gestes barrières : en tant que parents, vous devez veiller à ce que votre enfant soit en possession de **mouchoirs en papier à usage unique** et de **deux masques par jour**. Si vous le pouvez, nous vous recommandons de lui prévoir du gel hydroalcoolique, notamment pour les déplacements en dehors de l'enceinte du lycée (transport en commun, déplacement à pied...)

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- À l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

À défaut de lavage des mains, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Les élèves se voient présenter du gel hydroalcoolique dès leur entrée en établissement.

Des distributeurs de solution hydroalcoolique sont à disposition des élèves dans les espaces de circulation. Il est mis à disposition un distributeur pour deux salles de classe. Un affichage indique le distributeur à utiliser en fonction de la salle de classe occupée par l'élève. Il en est de même au restaurant scolaire et au gymnase.



Le port du masque

Pour les lycéens, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives, etc.).

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants. En cas d'oubli, le lycée pourra exceptionnellement fournir un masque à l'élève.



La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX ET MATÉRIELS

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

LA CIRCULATION DANS L'ÉTABLISSEMENT

L'entrée de tous les élèves se fait : Rue Gustave DELORY – entrée dite du rond-point.

Dans l'ensemble de l'établissement, **la circulation se fera en sens unique** repérable par des flèches.

Des affiches indiqueront les entrées et les sorties.

Les élèves éviteront d'utiliser les rampes des escaliers.

Accès aux bâtiments	Entrée	Sortie
Bâtiment A	Entrée côté salle des professeurs	Sortie au bout du couloir, passage devant les toilettes
Bâtiment C	Entrée côté vie scolaire ou côté infirmerie	Sortie extrémité à gauche, passage devant les toilettes
Bâtiment D	Entrée escalier vers Bâtiment C	Sortie extrémité à gauche, passage devant les toilettes

L'ascenseur

Son protocole sera précisé par le personnel de loge à toute personne en ayant besoin.

De manière générale, ne pas s'appuyer sur les parois et une seule personne dans l'ascenseur.

LES RÉCRÉATIONS

Le port du masque est obligatoire pour tous.

Les fenêtres de la classe sont ouvertes pour aérer les salles de classe.

L'accès à la MDL est fermé. Les distributeurs automatiques de boissons, nourriture ne sont pas disponibles.

Les élèves devront se laver les mains avant et après l'usage des WC. Les sanitaires seront aérés et nettoyés de manière approfondie plusieurs fois par jour.

LES VESTIAIRES - EPS

Un protocole spécifique sera précisé par les enseignants d'EPS.

MUSIQUE

Le port du masque est obligatoire pour le professeur et les élèves. Un protocole spécifique sera précisé par l'enseignante concernant l'utilisation des instruments.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

- Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée du restaurant scolaire et à la sortie.
- Le port du masque est obligatoire jusqu'à l'installation à table et lors des déplacements dans le restaurant scolaire.
- Après s'être installé à table, l'élève peut ôter son masque et le ranger dans un sachet/contenant prévu à cet effet.
- Un sens de circulation est mis en place. **Le placement n'est pas libre.** Les premiers entrants sont invités à se placer sur les chaises avec un code couleur selon l'indication donnée par le personnel. Lorsqu'ils quittent leur place leur chaise est replacée sous la table. Les suivants prennent place sur les chaises laissées libres.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service
- L'entrée, le fromage et le dessert sont préparés en portions individuelles prises par l'élève.
- La distribution du plat chaud (double choix) se fait par un agent.
- La distribution des couverts, de la serviette et du pain se fait par un agent.
- L'élève dispose d'un verre et d'une petite bouteille d'eau individuelle.

Des évolutions interviendront si besoin après l'observation du fonctionnement des premiers jours.

PERSONNE PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES – PRISE EN CHARGE

1^{ère} situation :

1) un élève se sent fiévreux (durant le cours ou en récréation) et présente en plus, ou non, les symptômes suivants : mal de gorge, toux, mal de tête, difficultés respiratoires, courbatures, mal de ventre avec fièvre;

2) muni de son masque et accompagné d'un adulte du lycée (si l'élève est en cours, l'enseignant appelle une des CPE), masqué lui aussi, il se rend à l'infirmerie directement par l'entrée : « CAS COVID » (écriteau sur la porte = porte de droite) ;

3) l'infirmière le reçoit, masquée elle aussi d'un masque chirurgical, d'une blouse et de gants (et éventuellement d'une visière) ;

4) gestion par l'infirmière, comme suit : accueil de l'élève ; nettoyage des mains de l'élève avec du gel hydroalcoolique ; prise de température ; réalisation d'un diagnostic infirmier en fonction de la symptomatologie du patient ; si suspicion avérée, appel de la famille pour retour à domicile ; au domicile, les parents contactent de suite, leur Médecin Traitant ; information au chef d'établissement ; appel ensuite de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale qui est en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), pour la suite à donner ; dès la confirmation du cas COVID, information auprès des personnes du groupe contact ;

5) le Service Médical de la DSDEN prend des dispositions pour la conduite à tenir, et fait le lien avec Mme LEROY ;

6) gestion du local par l'infirmière, comme suit : porte bien fermée entre le local COVID et le local infirmerie ; aération de la salle COVID ; laisser la salle COVID sans nettoyage durant 3 heures ; appel de l'équipe de nettoyage et de désinfection pour un nettoyage à effectuer 3 heures après le départ de la personne suspectée de COVID : (nettoyage et désinfection avec les techniques en vigueur).

2^{ème} situation :

1) un élève est fatigué sans fièvre, a mal au ventre sans fièvre, a besoin de parler : muni de son masque par précaution, il se rend à l'infirmerie par l'entrée : « INFIRMERIE SOINS HABITUELS (HORS COVID) » ;

2) il désinfecte ses mains avec le gel hydroalcoolique ;

3) il s'assoit dans la salle d'attente, en respectant les distances de sécurité balisées, à cet effet ;

4) l'infirmière le soigne comme en période ordinaire.

COORDONNEES UTILES

Lycée Condorcet : 03 21 79 35 44

Adresse email de l'établissement : ce.0620108f@ac-lille.fr

Site de l'établissement : <http://lycee-condorcet-lens.e-monsite.com/>

Site ENT : <https://condorcet.enthdf.fr/>

Mme FONTAINE et Mme GAUTIER (CPE) : lyceecondorcet.lens-vs@laposte.net

Mme LEROY, infirmière : 03 21 79 35 44 poste 518